



Conseil communal de Baulmes

Convocation

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Vous êtes convoqués à la 1ère séance du conseil de la **législature 2026-2031** pour le :

mercredi 10 juin 2026 à 19h30

à l'Hôtel de Ville de Baulmes

avec l'ordre du jour suivant :

Sous la présidence de Monsieur Styves Morand, Préfet du district Jura-Nord vaudois :

1. Assermentation des membres du Conseil communal.
2. Assermentation des membres de la Municipalité.
3. Election du Président du Conseil communal.
4. Election du/de la secrétaire du Conseil communal pour la législature.
5. Lecture et adoption du procès-verbal d'installation.
6. Message du Préfet.

Sous la présidence du nouveau président du Conseil communal :

7. Elections du bureau du conseil pour 2026-2031 :
 - a) du 1^{er} vice-président,
 - b) du 2^{ème} vice-président,
 - c) de deux scrutateurs,
 - d) de deux scrutateurs-suppléants,
 - e) du/de la secrétaire-suppléant(e).
8. Elections des commissions :
 - 8.1. *pour la législature* :
 - a) de recours en matière d'impôts (3 membres),
 - b) des finances (5 membres et 2 suppléants),
 - c) de l'Office régional de la protection civile (ORPC) (1 délégué),
 - d) de l'Association Intercommunale du Vallon de la Baumine (2 délégués et 1 suppléant)
 - 8.2. *pour l'année* :
 - e) de gestion (7 membres et 2 suppléants).

En cas d'empêchement majeur, vous êtes priés de bien vouloir vous excuser auprès de la soussignée (077 409 79 88 – a.vittet@baulmes.ch)

Baulmes, le 4 mai 2026

Pour le Bureau du Conseil,
la Secrétaire : Ariane Vittet